

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit pleinement aux déclarations faites par les groupes d'appartenance qui ont pris la parole depuis le début de cette session.

Permettez-moi Monsieur le Président, au nom de la délégation ivoirienne, de vous féliciter pour votre nomination au poste de président de la conférence et de vous assurer de notre soutien pour son succès.

La priorité de nos états reste l'universalisation de la Convention et sa consolidation. Comme annoncé lors de la précédente session, les Autorités militaires et politiques de mon Pays avaient procédé à un inventaire de son armement, et découvert un stock de 1816 mines anti-personnel. La Côte d'Ivoire a par ailleurs indiqué que la totalité des mines découvertes avaient été détruites conformément à l'Article 4 de la Convention. Nous avons aussi déclaré qu'au regard de l'Article 3 de la Convention, nous avons conservé un total de 290 mines à des fins de formation et d'instruction.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, avec l'évolution du niveau de sécurité et du fonctionnement des différentes unités de notre armée, des investigations ont été menées sur des zones suspectées. Des découvertes ont été faites. Il s'agit pour ma délégation de rétablir un certain nombre de faits, conformément aux obligations de la convention. Ce souci d'informer les Etats parties à la Convention, relève de la volonté de mon Pays de respecter ses engagements internationaux, et les obligations de la convention. La poursuite des investigations s'est accrue.

Ainsi en juin 2013, lors des travaux de réhabilitation du plus important camp militaire de notre capitale économique, les Autorités ont découvert un certain nombre de mines anti personnel posés autour d'un site de stockage de munitions dans le Camp militaire d'Akouédo situé à la périphérie d'ABIDJAN.

Ces mines dont le nombre reste encore indéterminé auraient été posées, à l'insu du Commandement militaire pendant la crise sociopolitique et militaire qui a secoué le Pays, notamment à Abidjan entre 1999 et 2000.

Dès le mois de Juillet 2013, des opérations de déminage de ce secteur ont débuté avec l'assistance technique de l'UNMAS, à qui nous voulons exprimer notre infinie reconnaissance pour son engagement à nos côtés.

A ce jour, le déminage se poursuit. Il est entièrement réalisé par des militaires ivoiriens du 1^{er} Bataillon du Génie de la ville de Bouaké, formés et équipés par l'UNMAS. La Côte d'Ivoire reste optimiste que ces opérations de déminage s'achèveront à la fin du mois de Janvier 2014. Des informations détaillées du matériel découvert vous seront transmises lors de nos prochaines sessions.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire se félicite de l'appui de la communauté internationale pour l'attention particulière dont elle fait l'objet depuis 2011 à ce jour, pour la résolution de la crise post-électorale et les disfonctionnements qu'elle a engendrée au niveau de notre administration. Ces appuis permettront à la Côte d'Ivoire de crédibiliser davantage son retour sur la scène internationale et de tirer profit des énormes opportunités et expériences qu'offrent les Etats parties à la Convention.

Je vous remercie.